

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mars 2015

SANTÉ - (N° 2302)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS675

présenté par
Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 13

À l'alinéa 24, après le mot :

« zone »

insérer les mots :

« d'intervention ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel